



collectif français pour l'éducation à l'environnement
vers un développement durable

Troisièmes Assises Nationales de l'Éducation à l'environnement

En France

**Parce qu'il n'y aura pas de développement durable
sans Education à l'Environnement**

**Présentation du projet
Assises territoriales / Assises Nationales
CFEEDD 2012-2013**

Document de base commun
CFEEDD/acteur régional
au 4 mai 2010

Contact :
CFEEDD
Roland Gérard – Tél : 04 67 06 18 66
contact@cfeedd.org

Historique :

Les premières assises nationales de l'EE se sont déroulées les 11, 12 et 13 février 2000 à Lille. Organisées par le CFEEDD avec un fort soutien de l'Etat et des collectivités, elles ont réunies, pendant trois jours, 1 100 personnes (animateurs, enseignants, responsables pédagogiques, élus associatifs, responsables de structures, élus et techniciens des collectivités, agents de l'Etat (ministères, établissements publics), chercheurs, cadres et techniciens d'entreprises...).

Cette dynamique a suscité l'organisation d'une douzaine d'assises régionales de l'EE organisées par les acteurs des territoires dès 1999. Donnant la parole aux ministres, élus locaux, responsables associatifs et économiques, chercheurs de renommée internationale, elles ont été l'occasion d'un dialogue fécond entre les parties prenantes.

Les assises nationales de 2000 ont débouché sur l'écriture collective du **plan national d'action pour le développement de l'Education à l'Environnement**, document de référence qui répertorie des dizaines de propositions pour développer l'éducation à l'environnement. Ce plan national sera un des principaux inspirateurs des plans régionaux qui verront le jour par la suite. C'est sur la base de ces premières assises nationales de l'EE, conduites par les acteurs de la société civile que s'est construit le deuxième forum Planet'ERE en 2001 dans 11 régions puis à l'UNESCO réunissant 1500 personnes de 42 pays.

Les deuxièmes assises nationales de l'EEDD se sont déroulées de septembre 2008 à la fin octobre 2009. Elles ont réuni un total de 6 000 participants lors de 65 assises territoriales (dont 25 assises régionales) et de la phase finale des 27, 28 et 29 octobre 2009 à Caen Basse-Normandie (900 participants). Les deuxièmes assises nationales ont été organisées par le CFEEDD et le Collectif Régional de l'EEDD de Basse Normandie. Elles ont débouché sur trois acquis particulièrement significatifs : un appel de Caen Basse-Normandie pour le passage à l'action en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable, plus de 200 recommandations dans tous les domaines qui intéressent l'EEDD, la signature par 27 signataires issus de l'Etat, de collectivités, d'associations, de syndicats et d'entreprises du document cadre donnant naissance à l'Espace National de Concertation pour l'EEDD (ENC).

A l'occasion des assises nationales de 2009, il a été décidé de tenir des assises nationales tous les 4 ans et de tenir, les années sans assises, une journée nationale de l'EEDD à Paris en octobre.

Nouveau contexte

En 2009, neuf ans après les premières assises nationales de l'éducation à l'environnement, les acteurs organisés ont voulu montrer ce qu'est l'EEDD pour ancrer le développement durable dans l'action concrète des territoires. Un réel désir d'engagement collectif est né pendant ces assises

Les premières assises nationales, organisées à Lille en 2000, ont été une étape capitale dans l'histoire de l'EEDD en France. Leur objectif était de « *réfléchir, de se connaître, et de s'enrichir mutuellement pour constituer une véritable caisse de résonance pour alerter toute*

la société française sur le bien fondé et la nécessité de développer l'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable. ».

Les deuxièmes assises nationales de l'EEDD ont permis de montrer que les acteurs de l'EEDD ont une forte capacité d'organisation et de mobilisation. L'appel de Caen souligne des valeurs communes, les recommandations montrent des convergences dans les préoccupations des acteurs, la création de l'ENC en lien avec les ETC ouvre une réelle perspective pour l'avenir.

Malheureusement le constat reste qu' « en dépit de multiples textes officiels, la France n'est toujours pas dotée d'une véritable politique nationale d'EEDD ».

Nous avons donc toujours à mettre la question éducative au premier plan des priorités dans la politique environnementale du pays. La cohérence entre les différentes et nombreuses initiatives qui sont prises fait souvent défaut, Il est nécessaire de réunir à nouveau tous les acteurs français de l'éducation à l'environnement : société civile, institutions publiques, secteur privé ; qu'ils soient acteurs locaux, régionaux ou nationaux, pourvu qu'ils agissent pour le développement de l'EEDD dans l'hexagone.

Nous avons à agir ensemble pour le développement de l'EEDD.

L'urgence écologique et sociale nous en donne la responsabilité.

Le projet :

Le principe directeur des assises nationales est de permettre à chacun en France de s'exprimer sur la question de l'EEDD et de participer à l'élaboration collective d'une politique partagée. Il s'agit d'élaborer collectivement des axes de travail et la méthode qui nous garantira une mise en œuvre effective et cohérente à tous les échelons de territoire.

Ces troisièmes assises nationales reposent sur l'existant qu'elle valorise. Elles ont une **vocation opérationnelle forte**. Elles s'organisent selon trois fils conducteurs :

- 1 - Les valeurs, les principes, la méthode :

Valeurs historiques (responsabilité, solidarité, équité, liberté, émancipation, esprit critique, autonomie, laïcité)... et nouvelles valeurs en émergence (attention, participation des citoyens), lien entre ce que l'on dit et ce que l'on fait (cohérence, méthode, éco événement).

- 2- Les acteurs :

Ce sont les enseignants, formateurs, animateurs et toute personne facilitant la mise en œuvre d'action de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement au sein de l'Etat, des associations, des collectivités et des entreprises.

Les acteurs peuvent agir en mettant en œuvre directement l'EEDD ou en amont en finançant des projets, en impulsant des politiques

Leurs formations, leurs outils, leurs pédagogies, leurs réseaux, leurs plateformes et espaces de concertation, en font leur force et leur spécificité.

- **3- Les territoires :**

- Les territoires sont un fil conducteur primordial en ce sens où l'EEDD y est organisé (ou en train de s'organiser) tant d'un point de vue politique, qu'opérationnel. Les collectifs regroupant responsables politiques économiques et associatifs fonctionnent à l'échelle des territoires (Région ou département ou plus petite collectivité) Une gouvernance participative est en marche.

La place des territoires est essentielle aussi bien dans la mise en œuvre des politiques publiques que dans l'expérimentation d'initiatives de nature sociale. La question de l'éducation à l'environnement n'échappe pas à ce constat. C'est donc en toute logique que le CFEEDD conçoit les assises Nationales comme un ensemble cohérent entre les assises territoriales qui seront organisées en 2012 et début 2013 et une phase finale nationale.



Les assises Nationales de l'EE se construisent en cohérence avec les assises territoriales, pour apporter de nouveaux éclairages sur les valeurs et les principes, mobiliser les acteurs et préparer les territoires pour demain. Elles sont résolument tournées vers l'action concrète.

Documents de référence :

Les assises se donnent pour exigence de produire des documents de référence, qui, sur la base du PNA de 2000 et des recommandations de 2009, servent la mise en œuvre des préconisations écrites et désormais connues depuis longtemps.

Le format et les principes d'organisation :

Les troisièmes assises nationales se dérouleront sur 3 jours entre le 15 octobre et 15 décembre 2013. Elles réuniront de 800 à 1500 participants.

Co-organisées par le CFEEDD et les acteurs organisés du territoire d'accueil, elles porteront une attention constante à la méthode : diversité, qualité relationnelle, techniques d'animation, convivialité.

L'organisation des assises repose sur deux groupes clés :

Un Comité National d'Orientation des Assises (CNOA) orientera ces assises nationales. Il sera constitué d'une vingtaine de membres issus des ministères et collectivités locales partenaires, de membres du comité de pilotage du CFEEDD, de représentants d'entreprises et de représentants des acteurs de la société civile de la région qui co-organisera les assises nationales avec le CFEEDD.

Un Groupe d'Organisation des Assises (GOA) sera en charge de l'organisation pratique des assises : tenu du budget (le CFEEDD étant la personne morale support pour

l'administration et les finances des assises), choix des lieux, définition du programme, inscriptions, presse, documents finaux...Le GOA est composé d'une dizaine de personnes. Ces personnes sont issues du comité de pilotage du CFEEDD et du Collectif régional du lieu des assises.

Les Objectifs :

Objectif 1 : Montrer l'importance de l'initiative comme moteur du changement

Ces assises nationales s'efforceront de mettre au maximum en avant les initiatives prises, à tous les échelons de territoires pour le développement de l'EEDD. La créativité et l'innovation des acteurs de terrain seront valorisées et présentées en vue de diffuser et transférer les expériences pertinentes.

Objectif 2 : Renforcer la culture de la gouvernance et la pratique du partenariat

- **Mobiliser tous les acteurs sur le chantier commun de l'EEDD et les aider à se structurer.**

Les assises permettront de s'organiser entre les différents niveaux de territoires : local, régional, national, international, pour plus de méthode et de cohérence.

Se regrouper est une démarche citoyenne qui permet aux acteurs de l'EEDD d'être mieux pris en considération. Ces regroupements représentatifs et légitimes permettent aux acteurs d'être présents et de participer à la construction des politiques là où les décisions se prennent. Ces regroupements sont nécessaires à tous les niveaux de territoire, du local à l'international.

- **Renforcer le dialogue entre les parties prenantes.**

Quatre grandes sphères d'acteurs sont concernées par le développement de l'EEDD : Etat, société civile (associations, syndicats), collectivités, entreprises. Les assises sont l'occasion pour chacune de ces entités de s'exprimer et également l'occasion de se construire une culture commune permettant la création de partenariats plus nombreux et plus féconds.

Objectif 3 : Engager collectivement une mise en œuvre ambitieuse de l'EEDD

- **Faire l'état des lieux de l'EEDD en France.**

Quels sont les nouveaux éléments de contexte déterminants pour le développement de l'EEDD ? La prise de conscience des problèmes écologiques par la population. La formation des adultes de plus en plus concernée. Les nouveaux textes : Art 8 de la charte de l'environnement, Stratégie Nationale et Stratégie Européenne de Développement Durable, circulaire de généralisation de l'Education Nationale et du Ministère de l'agriculture, travaux des espaces territoriaux de concertation (ETC) et travaux de l'Espace National de Concertation (ENC)

Observer et comprendre ce qui a changé au niveau du contenu et de la forme des actions. De quelle pratique éducative parlons-nous ? Qu'elles sont les valeurs mises en avant, quelles sont les méthodologies employées ? Quels apports de la recherche ? Que change le concept de développement durable ? Quels sont les nouveaux publics impliqués ?

Quels nouveaux acteurs ? Depuis février 2000 de très nombreux territoires se sont engagés dans des projets d'EEDD faisant apparaître de nouveaux acteurs organisés (réseaux régionaux et départementaux, espaces territoriaux de concertation (ETC dont les ERC), pays, communauté de communes...). Parallèlement certains domaines et thématiques commencent à se reconnaître de l'éducation à l'environnement : santé, sports, commerce équitable, économie sociale, éducation à la solidarité.

Qu'en est-il des ressources ? De nouveaux moyens financiers sont-ils dégagés pour la mise en œuvre de l'EEDD, ou au contraire sont-ils en raréfaction (cf. aide à l'emploi)? Quels budgets pour les pays et les autres territoires de projets ?

- **Passer d'une stratégie de proposition à une stratégie d'action pour le développement de l'EEDD en France.**

Faire le bilan du plan national d'action de 2000 et des recommandations de 2009. Point sur les dynamiques de concertation conduites dans les territoires. Point sur les documents de référence dont se sont dotés les acteurs. Identification des freins et des leviers.

- **Produire des documents de référence utiles à tous les acteurs.**

Comme les assises de 2000 ont été l'occasion de produire le Plan National d'Action pour le développement de l'EE et les assises de 2009 une série de recommandations, les assises de 2013 constitueront une étape pour la rédaction de documents de références.

- **Offrir une visibilité à l'EEDD au niveau national et international.**

Les assises sont l'occasion de faire mieux connaître l'EEDD à tous et d'être représenté collectivement à l'extérieur.

FOCUS :

Les assises Territoriales

Pour construire la cohérence entre assises Nationales et assises territoriales et garantir que ces événements se fassent écho, il est demandé aux participants aux assises dans les territoires de contribuer à la réflexion collective autour notamment des 3 axes suivants :

1 - Analyser les **freins et les leviers** au développement de l'EEDD sur son territoire.

2 - Définir **10 propositions** majeures pour développer l'EEDD en référence aux plaquettes du CFEEDD diffusées à l'occasion des élections.

3 - Exprimer les **attentes** des territoires **vis-à-vis de l'Etat** pour faciliter la mise en œuvre de l'EEDD, et préciser le rôle que le CFEEDD doit jouer dans la relation avec l'Etat.

Assises territoriales et assises nationales s'attachent à développer une **méthode** de travail exemplaire

Méthode

Dans l'EEDD, le faire, l'action, sont au premier plan. **Forme et fond sont intimement liés.** Les organisateurs des assises porteront donc une attention très particulière à la méthode.

Ils veilleront à assurer la possibilité d'une participation active de toute personne impliquée dans l'EEDD et désirant apporter sa contribution

Ils garantiront **une animation des temps de travail de grande qualité** en privilégiant le fonctionnement en petits groupes, favorisant les débats, multipliant les moments d'échange et en évitant les interventions qui monopoliseraient la parole.

Convivialité, diversité et qualité relationnelle seront les éléments clés qui guideront les organisateurs.

Réalisations

Evaluation des espaces de concertation à tous les échelons de territoire.

Document de référence : plan national d'action.

.....

Etre territoire pour l'accueil des troisièmes assises nationales

Etapas du projet

En 2010 :

- Construction du projet global dans ses grandes lignes.
- 5 Mai : Envoi d'un appel aux acteurs régionaux pour l'organisation d'assises territoriales et d'un appel à candidature pour porter l'organisation des assises nationales en 2013.
- 30 juin date limite pour envoie lettre d'intention au CFEEDD.
- 1 septembre date limite de réception des dossiers des régions.
- 24 septembre plénière CFEEDD consacrée à l'examen des candidatures.
- Fin septembre et début octobre déplacement d'une délégation du pilotage du CFEEDD sur les sites pour examiner les propositions retenues le 24 septembre.
- 29 octobre journée nationale de l'EEDD, annonce de l'équipe et de la région organisatrices des assises 2013.

- Information de tous les acteurs de l'EEDD, des acteurs de l'environnement et des acteurs de l'éducation sur le projet assises nationales 2013.
- Sensibilisation des partenaires potentiels (ministères, collectivités, entreprises...) à la dynamique assises 2013.

En 2011 :

- Constitution du CNOA et du GOA organisation de la première réunion de ces deux groupes.
- Mobilisation des acteurs en territoire pour l'organisation d'assises en territoire en 2012 et début 2013.

En 2012 :

- Etablissement de la liste des assises territoriales qui auront lieu fin 2012 et début 2013.
- Discussion sur leur programme en perspective de leur contribution aux assises nationales.
- Recherche de partenaires financiers.
- Coordination des acteurs qui organisent des assises territoriales.
- Suivi et participation aux assises territoriales.

En 2013 :

Synthèse des travaux des assises territoriales.

Elaboration du pré-programme des assises nationales, liste des intervenants.

Dernières assises territoriales.

Assises Nationales.

Le programme

Nous souhaitons que ces journées soient résolument tournées vers l'action. Ainsi, le CFEEDD manifeste sa volonté que chacun (Etat, administration, décideur, citoyen, professionnels...) privilégie les actes aux paroles. Le programme des assises de 2009 fait référence.

1ère journée : « Entrer par la Pratique »

L'EEDD c'est quoi ? Contact avec le terrain, valoriser l'existant, participer à l'état des lieux.

- Ouverture et discours officiels.
- Les acteurs en tribune ! Parole aux participants des assises en région.
- L'état des lieux via une personne qui présente la synthèse des travaux des assises régionales.
- Une série d'ateliers à partir des pratiques, dans la diversité des thèmes et des publics le matin ou en début d'après-midi.
- Soirée : Auberge Espagnole : chacun amène une spécialité culinaire et la partage, le buffet est organisé par régions.

2ème journée « Un peu de hauteur »

- Des « grands » intervenants.
 - Travaux dans une 40aine d'ateliers sur :
 - les valeurs,
 - les acteurs,
 - les territoires.
- Soirée : Forum des acteurs. Foire aux outils et aux projets.

3ème journée « Bilan et perspective »

- Co-construction de la déclaration / Feuille de route à 4 ans du CFEEDD et des acteurs de l'EEDD (ateliers/plénière), à partir d'une première version réalisée la veille par un groupe de travail ad hoc.

Après midi :

- Lecture et adoption en plénière « Etat des lieux et Déclaration/Programme/Feuille de route du CFEEDD et des acteurs de l'EEDD pour les 4 ans à venir », document qui aura été construit tout au long des travaux.
 - Discours officiels de clôture.
 -
- 16h : fin des travaux.

Amorce du Cahier des charges des ateliers :

- Un animateur, deux secrétaires et un rapporteur (garant politique) désignés par ateliers.
- Atelier du premier jour : un témoignage d'action d'EEDD (avec l'école, avec les entreprises, en centres de vacances, avec le grand public...).
- Toujours faire ressortir ce qu'il faudrait pour aller plus loin, toucher plus de personnes, être plus efficace...
- Les 10 dernières minutes seront consacrées à la construction des conclusions collectives et rédaction du message du rapporteur de l'atelier.

Les participants des Assises

L'éducation à l'environnement est avant tout un projet partenarial entre cinq sphères d'acteurs :

1. Société civile : Associations
2. Société civile : syndicats
3. Etat
4. Collectivités territoriales
5. Entreprises

Les organisateurs veilleront à ce que les cinq sphères soient présentes.

Les partenaires pressentis du projet

Seront associés à ce projet :

L'Etat :

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Le Ministère de l'Education Nationale

Le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives

Le Ministère de l'Agriculture

Le Ministère de la Culture

Le Ministère des Affaires Etrangères

ADEME

Agences de l'Eau

Agences de l'environnement

Les collectivités :

Ville, département et Région d'accueil des Assises.

Toutes **les entreprises** partenaires de l'Education à l'environnement.

Les critères principaux pris en compte :

- Présence d'une volonté collective forte, dynamisme de plusieurs années
- Capacité de portée régionale, soutien des collectivités.
- Etre en nombre
- Capacités méthodologiques
- Lieu d'accueil adapté
- Intérêt pour contribuer à l'action de développement de l'EEDD au niveau national.

Le Budget Prévisionnel (en construction)

Ce budget prévoit le financement d'un temps plein d'août 2012 à décembre 2013, le travail sera réparti entre le comité de pilotage du CFEEED et un référent des acteurs de la région d'accueil. Autant que faire se peut, nous limiterons les financements régionaux à la mise à disposition de personnels, de locaux et autres aides en nature.

DEPENSES	2012	2013	TOTAL	RECETTES	2012	2013	TOTAL
I - Charges Directes affectées à l'action				I - Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achats	500	14 000	14 500	70 - Ressources propres	0	90 000	90 000
- Prestations de service		10 000	10 000	- Incriptions (600 payantes à 150 €)		90 000	90 000
- Matières et fournitures		2 500	2 500	- Vente de marchandise			0
- Fournitures d'entretien	500	1 500	2 000	- Produits des activités annexes			0
61 - Services extérieurs	0	45 000	45 000	74 - Subventions d'exploitation	50 000	170 000	220 000
- Locations		45 000	45 000	- État :			0
- Entretien et réparation			0	Ministère Ecologie	10 000	35 000	45 000
- Assurances			0	Ministere Education Nationale	5 000	5 000	10 000
- Documentation			0	Ministere Enseignement Supérieur	2 000	5 000	7 000
62 - Autres services extérieurs	49 500	201 000	250 500	Ministere Jeunesse et Solidarités Active	24 000	25 000	49 000
- Rémunération intermédiaires		10 000	10 000	Ministere des affaires étrangères	1 000	5 000	6 000
- Publicité, publication	1 000	8 000	9 000	Ministère de l'agriculture	2 000	5 000	7 000
- Missions			0	Ministere de la culture	1 000	5 000	6 000
<i>Mission Coordo et animation Politique</i>	20 000	45 000	65 000				0
<i>Mission coordination technique</i>	3 500	6 000	9 500	ADEME	5 000	35 000	40 000
<i>Mission comptabilité</i>	3 000	5 000	8 000	Agences de l'Eau		20 000	20 000
<i>Mission communication</i>	4 000	10 000	14 000				0
<i>Mission préparation des Assises</i>	4 000	22 000	26 000	Collectivités			0
- Réception		45 000	45 000	- Conseil Régional		15 000	15 000
- Déplacements missions	4 000	25 000	29 000	- Conseil Général		5 000	5 000
- Frais postaux et de télécom	10 000	25 000	35 000	- Ville		10 000	10 000
- Services bancaires et autres			0				0
63 - Impôts et taxes	0	0	0	75 - autre produit de gestion	0	0	0
64 - Charges du personnel	0	0	0				
65 - autres charges de gestion	0	0	0	76 - Produits financiers	0	0	0
66 - charges financières	0	0	0	77 - Produits exceptionnels	0	0	0
67 - charges exceptionnelles	0	0	0	78 - Reports	0	0	0
68 - Dotation aux amortissement	0	0	0				
II - Charges indirectes affectées à l'action				I - Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELS	50 000	260 000	310 000	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	50 000	260 000	310 000
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature		0		87 - Contributions volontaires en nature			
-Secours en nature				- Bénévolat			
- Mise à disposition gratuite des biens				- Prestations en nature			
- Personnels bénévoles				- Dons en nature			
TOTAL DES CHARGES	50 000	260 000	310 000	TOTAL DES PRODUITS	50 000	260 000	310 000

Présentation du CFEEDD

Le CFEEDD est un collectif d'acteurs qui œuvrent pour le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Il regroupe plus d'une trentaine d'organisations nationales de la société civile. Il veut renforcer les liens entre ses membres, constituer une force de propositions, développer en commun des réflexions, actions et orientations politiques visant le développement de l'EEDD en France.

Liste des membres du CFEEDD

- 1.** Association française d'astronomie - AFA
- 2.** Association française des Petits Débrouillards
- 3.** Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives – CEMEA
- 4.** CICF Ten
- 5.** Comité 21
- 6.** Eclaireuses Eclaireurs de France – EEDF
- 7.** Fédération des clubs CPN "Connaître et Protéger la Nature" - FCPN
- 8.** Fédération des Conservatoires d'espaces naturels – FCEN
- 9.** Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public – FGPEP
- 10.** Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France – FPNRF
- 11.** Fédération Nationale des Francas
- 12.** Fédération Syndicale Unitaire - FSU
- 13.** Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
- 14.** Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe– FEEE
- 15.** France Nature Environnement – FNE
- 16.** Institut Coopératif de l'Ecole Moderne - ICEM pédagogie Freinet
- 17.** Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement - IFREE
- 18.** Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement – IFFO-RME
- 19.** Ligue de l'enseignement
- 20.** Office Central de la Coopération à l'Ecole - OCCE
- 21.** Planète Sciences
- 22.** Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable - REFEDD
- 23.** Réseau École et Nature - REN
- 24.** Réseau Éducation au Développement Durable de l'Enseignement Agricole
- 25.** Réserves Naturelles de France - RNF
- 26.** Scouts et guides de France
- 27.** SGEN-CFDT
- 28.** SILVA, Arbres, Forêts, Sociétés
- 29.** Syndicat National des Enseignants du Second degré - SNES

- 30. Sup Agro Florac
- 31. Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement - UNCPPIE
- 32. WWF

Appel des participants aux Assises nationales à Caen Basse-Normandie

Pour le passage à l'action en faveur de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

- Nous, femmes et hommes citoyens de la Terre engagés dans l'action en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable lançons aujourd'hui à Caen un appel solennel.
- Nous déclarons agir ensemble pour une éducation à l'environnement et au développement durable pour tous, en tout lieu, tout au long de la vie, apte à répondre aux défis écologique, social et économique.
- Nous affirmons urgente la mise en œuvre d'une éducation non marchande, empreinte d'humanité, de fraternité, de solidarité, de laïcité et de dignité.
- Nous affirmons urgente la mise en œuvre de pédagogies diversifiées faisant appel à l'émerveillement, au jeu, au plaisir, qui développent l'imagination, la créativité et la capacité d'expression.
- Nous affirmons urgente, la mise en œuvre de pédagogies actives basées sur le contact avec la nature, le réel, la pratique de terrain.
- Nous affirmons urgente la mise en œuvre d'une éducation scientifique axée sur la compréhension des phénomènes, qui permet à l'individu d'acquérir les outils nécessaires à son autonomie.
- Nous affirmons urgente la mise en œuvre de pratiques qui permettent le respect de l'autre, la rencontre, le partage et l'échange.
- Nous affirmons urgente la mise en œuvre, sur tous les territoires de projets éducatifs qui prennent en compte la complexité, la multiplicité des acteurs et favorisent le partenariat et la concertation.
- Nous affirmons urgent l'apprentissage du « faire ensemble » et la capacité à coopérer,

- à co-construire et à s'ouvrir à la culture des autres.
- Nous affirmons urgente la mise en œuvre d'une éducation à l'environnement et au développement durable accessible à tous, permettant de s'impliquer dans la vie de son territoire et qui donne les moyens de prendre des initiatives et d'agir avec les autres.
- Nous affirmons urgente la mise en œuvre d'une éducation émancipatrice, permettant à chacun de prendre la pleine mesure des enjeux, de participer au débat, de décider dans le plein exercice de son esprit critique et de son jugement, en toute démocratie.
- Nous, acteurs de cette éducation, attentifs au besoin de « ré-enchanter le monde », nous nous engageons à retisser les liens entre l'Homme, la nature, la culture.
- Nous demandons la pleine reconnaissance de ceux et celles qui agissent dans ce sens depuis plusieurs décennies.
- Pour traduire enfin par la pratique les discours de Stockholm, Rio et Johannesburg, nous appelons toutes les femmes et tous les hommes citoyens de la terre à agir et s'engager dans l'éducation à l'environnement en faveur du développement durable.

Écriture collective, à Caen le 29 octobre 2009.